

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 138-20

Le 12 août 2020

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Bausch Health Companies Inc. (BHC)
Scission d'actions**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Bausch Health Companies Inc. (NYSE/TSX : BHC) (« Bausch Health » ou la « société ») a annoncé son projet de scission de sa société Bausch Health (« BHC ») afin de créer une entité indépendante cotée en bourse (« Bausch + Lomb - NewCo ») pour ses activités de premier plan axées sur la santé oculaire.

Le calendrier de ce projet de scission sera déterminé par plusieurs considérations internes et externes importantes, certaines modalités et approbations, ainsi que la mise en œuvre par la société de plusieurs mesures majeures, dont la réorganisation de ses activités de déclaration d'information. La société prévoit commencer à déclarer de l'information pour le premier trimestre de 2021.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers